



Dossier : Vers un service public numérique

Page 8

**Rénovation de l'Hôtel de Ville :
où en est-on ?**

Page 11

Noël avant l'heure

VERNISSAGE DE L'EXPO PAYSANS DE NETTO

Dans cette exposition, le peintre brésilien, installé à Cachan, rend hommage aux gens de la terre et aux humbles de la région de Sao Paulo qu'il connaît bien. Jusqu'au 3 décembre à l'Orangerie.



Aumercier



Aumercier

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

La Municipalité, le Conseil municipal, le comité d'entente et les associations d'anciens combattants, se sont rassemblés avec une population nombreuse, pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale. Les jeunes cachanais de l'école élémentaire Carnot, du lycée Maximilien Sorre et du Conseil des enfants ont participé à la cérémonie par une lecture de textes et le chant de la Marseillaise. La flamme, prélevée à l'Arc de triomphe, avait été recueillie la veille à Nogent-sur-Marne.



Aumercier



Aumercier



DR



HANDICAFÉ

Pour sa nouvelle édition, le handicapé a réussi son pari : faciliter les rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi en situation de handicap. Avec 29 entreprises et 126 candidats présents, le handicapé présentait à nouveau de sérieuses opportunités d'embauche.

Aumercier

SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Expositions, rencontres, débats... la semaine de la solidarité internationale avait pour thème cette année à Cachan, l'éducation dans le monde.



Journées de solidarités dédiées aux enfants malades d'Afrique. Ici, l'animation de l'association des Enfants hydrocéphales d'Afrique avec le Lion's club.

de Banes

Présentation du documentaire réalisé par l'association *Madia*, à l'école Carnot.



Gomes



de Banes

Rencontres du développement international organisées par le CRIJ, en présence de Christine Rescoussié, conseillère municipale déléguée aux solidarités et relations internationales et du Conseil des étrangers.



Aumercier

Documentaire suivi d'un débat au cinéma sur le rôle de l'éducation en République démocratique du Congo. En présence de Kcreasence Paulusi, président du collectif RDCongo et du rappeur Médine.



CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE

Le public de l'Orangerie a profité d'un concert de piano à quatre mains. À l'honneur, les œuvres de Rimsky Korsakov et de Paul Dukas, interprétées par Matthieu Ané et François Juskowiak.

PRÉVENTION ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

Près de 180 élèves de grande section ont reçu la visite de la police municipale pour un atelier d'apprentissage de la circulation piétonne. Ici, les enfants de l'école Pont-Royal.



de Banes



Aumercier

TIRAGE AU SORT DU JEU DES COMMERÇANTS

Vous avez été 120 à participer à cette nouvelle édition du jeu des commerçants du centre-ville organisé par l'ACCC. Félicitations aux heureux gagnants !



Gornes

ECO-LABEL DU COLLÈGE VICTOR HUGO

Le collège Victor Hugo s'est vu décerné pour la deuxième année consécutive le label « éco-école ». Cette distinction vient souligner l'engagement des élèves et de leurs professeurs en faveur du développement durable (organisation de collectes de dons pour une association, potager bio, etc.)



LES PLANTATIONS D'AUTOMNE

Au mois de novembre, les jardiniers de la Ville ont procédé à la plantation des massifs d'automne : vivaces, arbustes et plantes bisannuelles viennent orner pour quelques mois notre espace public.

LES 10 ANS D'ORBIVAL, «UN MÉTRO POUR LA BANLIEUE»

Le 16 octobre, l'association Orbival fêtait ses 10 ans au pavillon Baltard. Un événement qui marque une décennie de mobilisation pour le métro en banlieue, annonciateur de la ligne 15 sud du Grand Paris Express.



CONCERT DE RENTRÉE DU CONSERVATOIRE

Une quinzaine de professeurs et de grands élèves donnaient le traditionnel concert de rentrée. Ils ont interprété des œuvres de compositeurs variés, d'Astor Piazzola à Igor Stravinsky, en passant par Jacques Offenbach.



THÉ-DANSANT

Le 19 novembre dernier, l'Hôtel de Ville accueillait les seniors pour un après-midi convivial et musical très réussi.



SORTIE DES SENIORS À LA PHILHARMONIE

Les personnes âgées inscrites au CCAS ont eu la chance de visiter la Philharmonie de Paris, institution musicale ouverte au public il y a deux ans.

- 7** **Édito**
- 8** **Grand angle**
Rénovation de l'Hôtel de Ville : où en est-on ?
- 9-12** **Actus**
Le conseil des enfants à mi-mandat
Habitat : un seul bailleur social municipal
Noël avant l'heure
Mise à niveau du code de la route pour les seniors
Listes électorales : inscrivez-vous pour 2017
Etc.
- 13-18** **Dossier**
Vers un service public numérique
- 19** **Décryptage**
Vive le 7^e art !
- 20-21** **Culture**
Expo de Cile Marinkovic : *Les passants*
Initiez-vous aux loisirs créatifs !
- 22-23** **Sport**
Un nouveau souffle pour le tennis
Vacances de fin d'année : faites du sport !
- 24** **Initiatives citoyennes**
Intégrer la Ratp : le pari réussi des Cachanais
- 25-26** **Tribunes**
- 28** **Environnement**
- 30** **Pratique**



La photo du mois : Le Préfet du Val-de-Marne, T. Leuleu s'est rendu sur le site de la future gare d'Arcueil-Cachan du métro du Grand Paris Express pour célébrer la signature de son permis de construire. En présence notamment de D. Breuiller, maire d'Arcueil, de J.-Y. Le Bouillonnet, de T. Leuleu, de D. Barjou, conseillère régionale, de C. Garcia de la SGP, de C. Marti, adjointe au maire et de B. Tuprie, conseiller municipal délégué.

Jean-Yves Le Bouillonnet
Maire de Cachan - Député du Val-de-Marne

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond

Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
Vice-présidente du Conseil de territoire
Vice-présidente du Conseil départemental

Jacques Foulon

Développement économique - Emploi
Conseiller territorial

Edith Pescheux

Habitat - Logement
Conseillère territoriale

Samuel Besnard

Développement durable - Cadre de vie et aménagement paysager - Mobilités - Domanialité publique

Sylvie Chevalier

Solidarités sociales et familiales - Handicap
Personnes âgées - CCAS - CMS

Thierry Crosnier

Écoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires et accueils de loisirs - Activités sportives

Juliette Papazian

Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique - Police municipale

Camille Vielhescaze

Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne

Claire Marti

Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat

Hervé Willaime

Enseignement secondaire et supérieur

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Pierre-Yves Robin

Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier

Petite enfance

Bernard Tuprie

Commerces et animations commerciales - Artisanat Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot

Précarités - Santé publique

Joël Fraud

Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié

Relations et solidarités internationales - Comité des relations internationales et des jumelages

Robert Orusco

Communication municipale

Pour rencontrer vos élus :

01 49 69 69 81

ou secretariat.elus@ville-cachan.fr

LE MAG. Cachan est réalisé avec l'aide des différents services et associations de la Ville.

Directeur de la publication: Jean-Yves Le Bouillonnet - Rédaction et iconographie: service communication - A participé à ce numéro: Émeline Thévenet - Couverture : Service communication - Administration: Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94234 Cachan Cedex - Suivi des réclamations: 01 49 69 80 32 - Site internet: www.ville-cachan.fr - E-mail: communication@ville-cachan.fr - Création de maquette: service communication - Cécile Petiot - Maquette et mise en page: Pellicam - Impression: Grenier - Tirage: 16 000 exemplaires. Régie publicitaire: PLC - 31 rue de la Rochefoucauld 75009 Paris 01 45 26 08 30 - fax : 01 42 82 97 04

Si vous ne recevez pas LE MAG. Cachan, merci de nous le signaler au 01 49 69 80 32.



Labelle

« Pour faciliter le quotidien des habitants,
la Ville s'est inscrite dans une stratégie numérique. »

CACHAN NUMÉRIQUE

Le mobile, l'ordinateur, les tablettes ont modifié nos comportements. Acheter, lire un livre, se divertir, se cultiver, consulter les horaires du RER, prendre un billet d'avion, répondre aux courriels, commander son dîner, communiquer sur les réseaux sociaux... le numérique change et bouleverse notre rapport au commerce, au travail, aux loisirs et à la citoyenneté. Toutes les sphères de notre vie collective sont aujourd'hui revisitées.

Pour faciliter la vie quotidienne des Cachanais, la Ville s'est inscrite dans cette stratégie numérique. Connecter les écoles, renforcer les informations à destination des habitants, favoriser la réservation et le paiement en ligne, les initiatives foisonnent pour être plus réactif... Le numérique est aujourd'hui incontournable tant pour le développement économique, social et environnemental du territoire, que pour améliorer la qualité de vie des habitants. C'est un véritable levier pour moderniser les administrations et accompagner l'évolution des services publics rendus à la population. La couverture par la fibre optique, notamment du Centre-ville et du Coteau, a été difficile à obtenir mais les opérations de câblage marquent l'aboutissement de ce dossier que les opérateurs ne considéraient pas prioritaire. En outre, les quartiers nord-ouest et sud-ouest de la ville seront bientôt, eux aussi, fibrés.

LE CONSEIL DES ENFANTS À MI-MANDAT

Le Conseil des enfants a pour objectif de former les enfants aux principes de la vie civique et citoyenne, promouvoir leur expression et proposer des projets qui peuvent s'inscrire dans l'action municipale. C'est ce moment privilégié durant lequel des enfants prennent conscience du fonctionnement et de la gestion d'une

citée et en deviennent acteurs. L'année dernière, les enfants ont été élus pour deux ans. L'occasion de faire le point sur leurs impressions, leurs réalisations et leurs souhaits à mi-mandat.

UN BAILLEUR SOCIAL MUNICIPAL UNIQUE

Il y a quelques semaines, la cession du patrimoine de la SAIEM à Cachan Habitat a été officiellement signée. Ainsi, un long processus s'achève qui a permis de constituer un opérateur unique dépendant de la ville de Cachan pour la gestion de son parc de logements sociaux.

Cette cession permet d'unifier et de constituer un acteur d'une taille économique plus efficiente, capable de prendre notamment en charge les importants travaux de réhabilitation des logements de la SAIEM et permettre le conventionnement pour les locataires de La Plaine. Cette dynamique a bien sûr été menée en concertation avec les locataires et je remercie à nouveau, ici, tous ceux qui ont permis le renforcement de notre pôle public en faveur du logement social.

Jean Yves Le Bouillonnet

Jean-Yves Le Bouillonnet
Député-Maire



Perrot

TRAVAUX

Rénovation de l'Hôtel de Ville, où en est-on ?

Depuis l'été dernier, les abords de l'Hôtel de Ville ont connu quelques modifications en vue des travaux de rénovation de la maison commune. Où en est-on aujourd'hui ?

Rappel du projet

Les travaux de l'Hôtel de Ville comportent trois volets : restauration patrimoniale afin d'en retrouver l'esthétique originelle des années 30 et accroître ses performances énergétiques ; amélioration de l'accueil des usagers par la création d'un lieu d'accueil unique plus fonctionnel, plus convivial et aux normes d'accessibilité, sous un patio couvert dont l'entrée se fera par la rue Camille Desmoulins ; développement du numérique afin d'en faire un bâtiment d'avenir.

Une phase préparatoire préalable

Depuis l'été, les entreprises qui sont à l'œuvre de ce chantier de rénovation important multiplient les sondages et les tests afin d'affiner les modalités de faisabilité des interventions en fonction du projet et du volet de restauration, l'objectif étant d'allier les performances modernes avec l'esthétique des années 30. Parmi les études réalisées, on peut citer la recherche chromatique (recherches des peintures d'origine des fenêtres et autres menuiseries), un mode de décapage adapté à la brique et la réalisation de nouvelles briques identiques à l'existant.

Calendrier

Les travaux sont organisés en phases. L'ensemble du projet a été découpé en trois étapes, chacune correspondant à une aile du bâtiment.

La première phase concerne l'aile sud qui longe le square de la Ninfe, elle sera en travaux jusqu'à fin 2017. D'ici la fin de l'été prochain, la verrière sur le patio sera posée. Le nettoyage et le remplacement des briques cassées du beffroi seront réalisés.

À l'automne, les travaux de la salle du patio seront achevés. Tout au long du premier semestre 2018, les travaux se concentreront au rez-de-chaussée et au premier étage de l'aile centrale au niveau de la salle des Pas perdus, de la salle d'Honneur et du grand escalier. Suivront ensuite les travaux de l'aile nord jusqu'en 2019.

Un stationnement réduit

Pour assurer le bon déroulement des travaux et la sécurité des habitants, le stationnement est réduit au niveau de la rue Camille Desmoulins et de la place Gambetta. Pour stationner votre véhicule, pensez aux parkings Hénouille et Dumotel situés en centre-ville et où les deux premières heures de stationnement sont gratuites.

Une
vingtaine
d'ouvriers
travaillent sur
le chantier



Le conseil des enfants à mi-mandat

Au terme de leur première année de mandat, les élus du conseil des enfants se sont réunis en séance plénière le 26 novembre dernier. L'occasion de dresser un premier bilan et de définir les grandes lignes des actions à venir.

Créé pour être un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, le conseil des enfants requiert un engagement important. Élus il y a tout juste un an, les 27 jeunes de 9 à 13 ans l'ont bien compris. Ils font preuve d'une motivation indéniable et fourmillent d'idées pour améliorer le cadre de vie des Cachanais.

Une école de la citoyenneté

Élus par leurs camarades de classe, les enfants participent à tous les grands rendez-vous de la vie locale, aux côtés des élus de la Municipalité. Lors des vœux du Maire et des commémorations par exemple, ils apprennent à s'exprimer en public.

Pour mener à bien leurs projets, ils ont créé trois commissions sur les thèmes de l'aménagement et de l'environnement, de la solidarité et des loisirs, sport et culture. Au sein de ces espaces de réflexion, ils sont invités à faire part de leurs propositions et à défendre leurs idées.

Faire connaître leur rôle

Au cours de cette première année de mandat, les jeunes élus ont surtout cherché à faire connaître leur rôle, en participant notamment à la fête de la nature ou au carnaval. Alexandre, élève en 6^e au collège Victor Hugo confirme que le rôle d'él

ne s'improvise pas : « on a besoin de prendre le temps de bien connaître la ville, les personnes qui pourraient nous accompagner et une méthode pour apprendre à monter un projet ».

Avec *La jeune presse*, leur tout nouveau journal trimestriel, distribué dans les écoles de la ville, ils font la promotion de leurs activités, invitant leurs camarades à y participer.

Les 27 jeunes de 9 à 12 ans fourmillent d'idées pour améliorer le cadre de vie des Cachanais »

Les grands projets du mandat

Ces deux années sont l'occasion pour les enfants de s'investir pour une cause qui les intéresse et d'apprendre à élaborer un projet. Pia, élève en 6^e au collège Paul Bert travaille sur un projet d'échange intergénérationnel au sein de la commission solidarité : « Nous souhaitons faire découvrir aux personnes âgées les loisirs de

notre époque et notamment les nouvelles technologies, comme skype ou les casques à réalité virtuelle. Nous avons beaucoup à apprendre des anciennes générations, l'idée est de créer un projet autour du partage ».

Les enfants réunis dans la commission aménagement/environnement doivent, quant à eux, intervenir dans les écoles pour sensibiliser leurs camarades aux enjeux du tri sélectif. Le conseil des enfants s'occupe également de la boum des CM2 et prévoit d'organiser deux journées exceptionnelles, autour du sport et des jeux.



Le Conseil des enfants réuni en séance plénière le 26 novembre dernier.



HABITAT – LOGEMENT

Un seul bailleur social municipal

Le 28 octobre dernier, la cession du patrimoine de la SAIEM à Cachan-Habitat OPH a officiellement été signée. S'engage, à partir de maintenant, une opération de réhabilitation du patrimoine de la Plaine jusqu'en 2022.

Un élargissement du conventionnement

Cachan Habitat OPH intègre les 615 logements de la SAIEM dont les 497 logements de la Plaine. Une convention est en cours de signature avec l'Etat afin que ces logements ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement. Dans le cadre du conventionnement, un questionnaire a été envoyé aux locataires. 43% d'entre eux ont répondu, avec un avis favorable au conventionnement avec travaux à 87%.

Un programme de travaux nécessaires

Ils ont pour objectif d'améliorer le confort des logements et de favoriser les économies au quotidien. Pour accroître les performances énergétiques, l'isolation des bâtiments sera renforcée permettant une économie à terme de 10 à 30 euros par mois en fonction des logements et des conditions météorologiques. Le système de distribution électrique ainsi que la plomberie à l'intérieur des logements seront repris pour améliorer la sécurité et s'adapter aux besoins actuels.

13,5M€ TTC sont budgétés pour les financer grâce au versement de 2,2M€ de la Ville, à la suppression de la part communale de la taxe foncière pendant 25 ans et à la souscription d'emprunts par Cachan Habitat OPH.

Un accompagnement des locataires

Un accompagnement des locataires a été mis en place. Des permanences d'informations se sont tenues en novembre et se poursuivront tout au long du projet. Le personnel de la SAIEM ayant été intégré à celui de Cachan Habitat, les référents restent les mêmes, permettant aux locataires un contact facilité.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu du 17 novembre

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- La désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration de Cachan Habitat OPH : Jean-Yves Le Bouillonnet, Edith Pescheux, Jacques Foulon, Céline Di Mercurio, Hugo Leclerc, Thierry Didier.
- La modification du siège de la Métropole du Grand Paris au 15 avenue Pierre Mendès-France à Paris.
- La signature de l'appel d'offres concernant les prestations d'assurances prévoyance pour la Ville et le CCAS.
- La rémunération du personnel en charge du recensement de la population 2017.
- L'autorisation donnée à M. le Maire pour le dépôt d'une déclaration préalable de travaux relative aux travaux d'accessibilité de l'école maternelle Paul Doumer.
- La régularisation du taux de rémunération des vacataires.
- La convention avec l'association Essonne-Sahel pour l'accompagnement et la formation des agriculteurs du Bas-Fond de Kembé.
- Le vœu que les modalités de transformation d'un bureau de poste au niveau local fassent l'objet d'un accord préalable du Conseil municipal.

Le Conseil a adopté à la majorité :

- La décision modificative du budget primitif 2016 (26 pour : Ensemble pour Cachan ; 9 abstentions : Dynamisons Cachan, Groupe UDI-Modem alliance centriste, Cachan ensemble).
- Le plan pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire (31 pour : Ensemble pour Cachan, Cachan ensemble et A. Spehner de Dynamisons Cachan ; 4 abstentions : C. Prache et J. Langlais de Dynamisons Cachan et Groupe UDI-Modem alliance centriste).
- Le taux de promotion pour les avancements de grade 2017 (31 pour : Ensemble pour Cachan et Cachan ensemble ; 2 contre : C. Prache et J. Langlais de Dynamisons Cachan ; 3 abstentions : A. Spehner de Dynamisons Cachan et Groupe UDI-Modem alliance centriste).
- La mise à jour des effectifs municipaux (31 pour : Ensemble pour Cachan et Cachan ensemble ; 5 abstentions : Dynamisons Cachan et Groupe UDI-Modem alliance centriste).

Le Conseil municipal a pris acte :

- Du rapport d'activités du SIGEIF (service public du Gaz, de l'Electricité et des Energies locales) 2015.

Le prochain Conseil municipal aura lieu le mardi 20 décembre à 20h30 en salle d'Honneur.



de Barres

FESTIVITÉS

Noël avant l'heure

Les 17 et 21 décembre prochains, le centre-ville prend des airs de fêtes. De nombreuses animations sont proposées par la Ville et l'association des commerçants du centre-ville. Un avant-goût de Noël pour le plaisir de tous !

Une ambiance festive...

L'association des commerçants du centre-ville renouvelle ses festivités et propose différentes animations ambulantes au niveau de la rue Guichard, de la rue Camille Desmoulins, de la place Jacques Carat et de l'avenue Cousin de Méricourt. « *En tant que commerçants, il nous semble important de participer à l'animation de la ville. Les fêtes de fin d'année sont l'occasion idéale pour organiser des animations ludiques et conviviales.* » précise Mélody, commerçante de la rue Guichard et trésorière à l'association des commerçants du centre-ville.

Au programme de ces journées festives : maquilleuse, clowns sculpteurs de ballons, silhouettiste, caricaturiste, cracheur de feu sur échasses et ateliers créatifs emporteront petits et grands dans la magie des fêtes. Des échassiers avec boîtes à musique seront également présents pour enchanter le centre-ville.

Moment phare à ne pas manquer : la venue du Père Noël qui fera une pause dans ses préparatifs pour partager un moment avec les enfants cachanais. Chacun d'eux pourra repartir gratuitement avec une photo de lui et du Père Noël en souvenir de cette rencontre, le 21 décembre.

...conviviale et authentique

En parallèle des animations proposées par l'association des commerçants du centre-ville, la Ville organise des balades en calèche. Gratuites, elles permettent aux enfants de plonger dans la féerie des fêtes.

Le manège sera également installé sur la place Gambetta du 15 au 19 décembre.

Animations de Noël :

Samedi 17 et mercredi 21 décembre à partir de 11h, en centre-ville

+ d'info : www.accc-cachan.com

ÉVÈNEMENT

La descente aux lampions est de retour

Les comités de quartiers vous donnent rendez-vous le samedi 17 décembre à partir de 17h pour la traditionnelle descente aux lampions. Quatre départs sont organisés en ville (immeuble Courbet/Saussaies à 17h, annexe de la salle Le Marché à 17h15, au départ de la promenade du Loing et du Lunain à proximité de la station de RER Bagneux à 17h15, square des Tulipiers à 17h45). Vous pouvez venir avec vos propres lampions. Si vous n'en avez pas, des lampions seront distribués à chaque départ. Les cortèges déambuleront dans les rues au rythme des fanfares et se retrouveront pour une première halte au square des Tulipiers vers 17h45 où cinq lanternes chinoises, seront lâchées. L'ensemble du cortège prendra ensuite la direction du parc Raspail où 45 autres lanternes chinoises s'envoleront dans le ciel cachanais. Une collation, vin chaud et chocolat seront offerts à chaque participant pour clôturer cette balade festive et conviviale (Événement organisé sous réserve de l'accord de la Préfecture).

+ d'info au : 06 60 16 76 98
et www.ville-cachan.fr



de Barres

CENTRES SOCIOCULTURELS

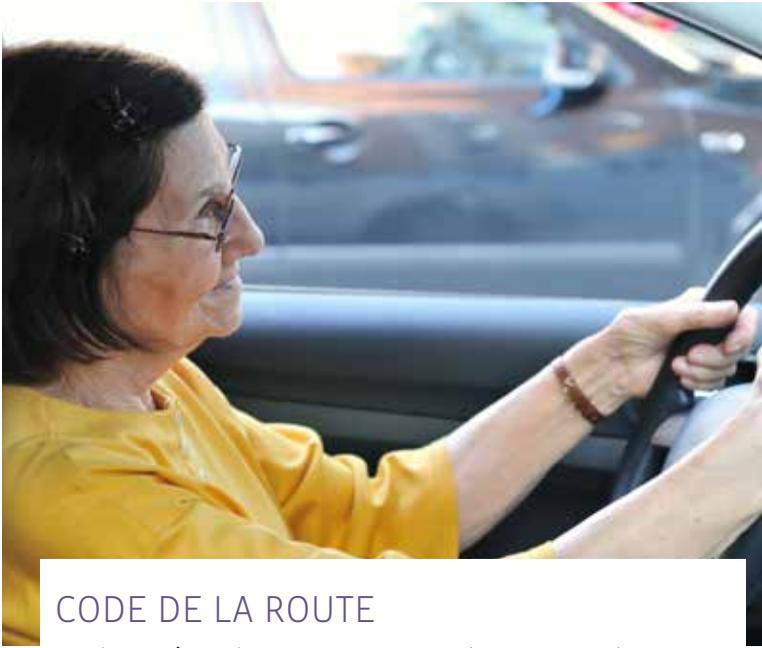
Une grande fête familiale

Les CSC organisent une grande fête avec dîner et animations pour célébrer la fin de l'année, le 17 décembre à partir de 19h au gymnase Victor Hugo.

Le thème de la soirée met à l'honneur la magie, avec deux magiciens présents, dans la salle et sur scène. La soirée s'ouvrira en chansons par une représentation de la chorale RPA et Maison Cousté. La compagnie théâtrale Arsenic animera une séance de dédicaces en lisant des poèmes, choisis par les participants, tout au long de la soirée et l'association Ultimate school proposera un spectacle de danse.

Tarifs : adultes 7 €, enfants de moins de 12 ans 3 €.

Réservation directement auprès des CSC à partir du 28 novembre



CODE DE LA ROUTE

Mise à niveau pour les seniors

Le code de la route a bien changé depuis l'obtention de votre permis ? Vous avez besoin de retrouver un peu vos repères avec toutes ces nouvelles règles ? La Direction prévention, médiation, sécurité organise, en partenariat avec le CCAS, une matinée gratuite de remise à niveau du code de la route. Animée par une monitrice de l'auto-école Carnot, il vous est proposé de participer à un exercice de code de la route au cinéma La Pléiade. C'est aussi l'occasion de bénéficier des conseils avisés d'une professionnelle. Cette matinée s'adresse à tous les retraités automobilistes, cyclistes ou piétons. La sécurité routière est l'affaire de tous !

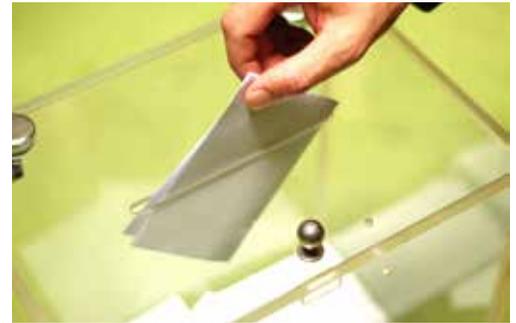
Remise à niveau du code de la route le 19 janvier au cinéma La Pléiade. Inscriptions jusqu'au 2 janvier au 01 41 98 36 40.

LISTES ÉLECTORALES

Inscrivez-vous pour 2017

En 2017, nous serons appelés plusieurs fois aux urnes, pour les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter, il convient d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016. Pour s'inscrire, vous pouvez faire vos démarches directement en ligne sur le site : service-public.fr. Le formulaire d'inscription est également disponible sur le site de la Ville ou à la mairie, au service état-civil. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui votent pour la première fois, à condition qu'ils aient effectué la démarche obligatoire du recensement à Cachan. Le Service État civil sera ouvert le 31 décembre, aux horaires habituels (8h45-12h30), pour l'inscription sur les listes électorales.

+ d'info au : 01 49 69 69 49 et affaires.civiles@ville-cachan.fr



TRAVAUX DE SÉCURISATION

Carrefour Gabriel Péri/voie des sables

Le Département du Val-de-Marne réalise – pour le compte de la Société du Grand Paris – un carrefour à feux à l'intersection de la rue Gabriel Péri et de la voie des sables. Il s'agit notamment de sécuriser les circulations en permettant l'accès des camions aux chantiers de la future gare du Grand Paris à Villejuif (Institut Gustave Roussy) et de la ZAC Campus Grand Parc.

Le projet comprend la suppression des bornes bétons – anti stationnement dans le sens nord-sud pour maintenir une voie de circulation et créer une voie pour tourner vers la voie des sables. L'installation de feux de signalisation tricolore à ce carrefour doit permettre de sécuriser les croisements de véhicules et les traversées piétonnes. La circulation cycliste sera également sécurisée avec l'installation de bordures de séparation entre la voie automobile et la piste cyclable.

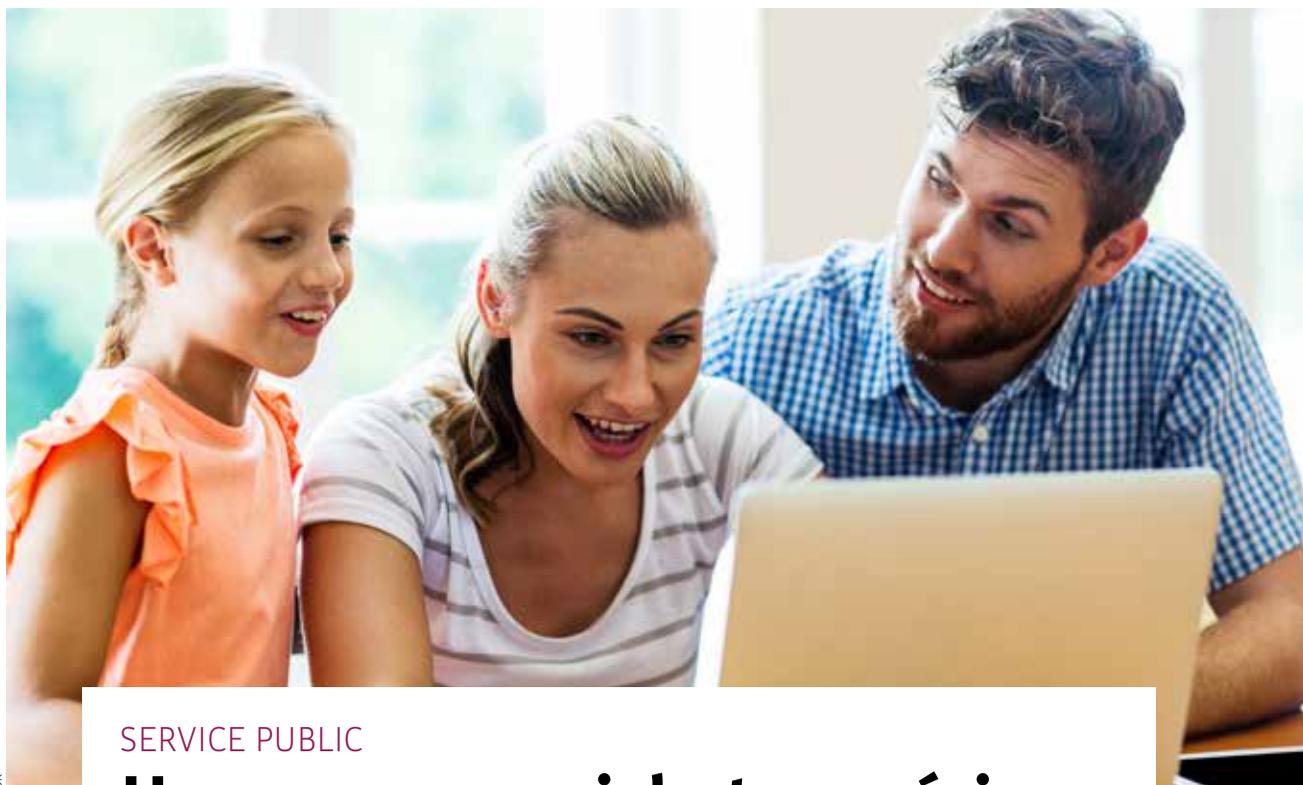
Pour les piétons, un passage sécurisé permettra de traverser la RD126 au sud du carrefour. Les travaux ont débuté il y a quelques jours. Ils sont prévus jusqu'à fin janvier.





Vers un service public numérique

L'e-administration offre de nouvelles perspectives pour permettre à tous de bénéficier d'un service public toujours plus pertinent, moderne et de qualité. Avec son tout nouveau guichet en ligne vous permettant de réaliser une grande partie de vos démarches depuis chez vous, la Ville s'engage à vous simplifier la vie et à s'adapter à vos besoins. À Cachan, le numérique est au cœur de la modernisation de l'action publique. Tour d'horizon des services publics 2.0 !



SERVICE PUBLIC

Un nouveau guichet numérique

Découvrez un nouvel outil qui va vous simplifier la vie : le guichet numérique ! D'abord ouvert aux demandes d'actes d'état civil et à celles concernant la famille, il vous permettra bientôt de réaliser la majorité de vos démarches en ligne.

Le numérique, à votre service

Réaliser ses démarches administratives en ligne, tranquillement installé chez soi, 24/24h et 7/7 jours... La Ville vous propose un nouveau service numérique simple, efficace et sécurisé qui devrait faciliter le quotidien de nombre d'entre nous. Très intuitif et simple d'utilisation, le portail vous permet d'effectuer votre demande, de suivre son avancement et de procéder à son règlement directement en ligne. Désormais, depuis votre compte citoyen et quelle que soit la nature de votre démarche - demande de renouvellement de passeport, demande de place en crèche ou encore inscription au service d'aide à domicile - tout sera progressivement accessible depuis le guichet numérique en ligne (rubrique en 1 clic sur www.ville-cachan.fr).

Un coffre-fort numérique pour chaque usager

C'est un service qui va vous faire gagner du temps ! Qui n'a pas un jour perdu patience devant les multiples fiches de renseignements à remplir pour ses enfants en début d'année scolaire ?

Avec le guichet numérique, vous avez accès à un coffre-fort personnel où vous pouvez stocker les documents demandés régulièrement : le livret de famille, une pièce d'identité, l'avis d'imposition, un certificat médical d'aptitude etc. Depuis ce coffre-fort, vous pouvez vous connecter directement à

Ameli.fr (portail de la sécurité sociale), à Impots.gouv.fr et progressivement, à de nombreuses autres administrations. Une identité numérique est ainsi créée pour chaque Cachanais. Évidemment, ce coffre-fort personnel est protégé par des normes de sécurité très rigoureuses et seul l'utilisateur peut autoriser l'administration à y accéder.

La famille, cible prioritaire

Dans sa première phase, le nouveau guichet numérique s'adresse en priorité aux 2300 familles cachanaises, utilisatrices de nos services publics locaux. Ce service proposé par la Ville a été pensé pour être plus pratique et plus étoffé que le portail famille qui disparaît. Ainsi, pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires par exemple, il vous suffit de sélectionner l'enfant concerné puis de cocher les créneaux demandés sur un calendrier. Cela n'aura jamais été aussi simple !

Depuis ce même portail, vous pouvez faire une demande de place en crèche, calculer le montant de l'allocation différentielle à laquelle vous pouvez prétendre ou encore payer la restauration scolaire.

Mise en service
courant janvier
2017



Toutes vos démarches en 2 clics !

L'objectif de la Ville est bien d'offrir à chacun la possibilité de réaliser la grande majorité de ses démarches sans avoir à se déplacer. Après la famille, les services sociaux et ceux de la sécurité/ prévention seront concernés.



DR

Les prochaines étapes

Progressivement, toutes vos demandes pourront être traitées en ligne. Prochaine étape, les prestations liées à la direction du développement social : s'inscrire au banquet des seniors, aux services de transport accompagné, d'aide à domicile ou régler ses factures, tout pourra être fait en quelques clics depuis le guichet numérique par les seniors eux-mêmes ou par leur entourage.

La Ville travaille également au développement des services en ligne de toutes les prestations qui concernent la police municipale avec la demande et le paiement en ligne de la carte de stationnement par exemple.

Les autres services en ligne

Depuis quelques mois, vous êtes nombreux à avoir pris l'habitude de prendre vos rendez-vous au centre médico-social (CMS) depuis votre ordinateur. Pensez également au service PayByPhone pour régler votre stationnement sur la voirie depuis votre téléphone portable (paybyphone.fr).

Ce mois-ci, dans un tout autre domaine, un nouvel outil numérique voit le jour : le mémo du tri. Il doit permettre à chacun de mieux se repérer dans les règles du tri et les jours de collecte (*lire page 28*).

Feyrouz Amrane,

responsable adjointe du service affaires scolaires



Perrot

« Ce service en ligne, c'est un vrai gain de temps pour les usagers, avec moins de déplacements, moins d'attente en mairie, moins de papier à remplir. Cela doit aussi être la promesse d'un service plus efficace et plus transparent : tous les agents auront connaissance des demandes des usagers. Cela ne signifie pas que nous ne recevrons plus de Cachanais à la mairie. Les relations humaines, c'est le cœur de notre métier et nous serons toujours aussi disponibles pour eux ».

ORGANISATION INTERNE

Le numérique, un service en +

Les enjeux stratégiques de ces nouveaux services publics numériques- et notamment du nouveau guichet en ligne- sont d'améliorer la qualité du service rendu aux citoyens, en limitant les déplacements inutiles et en offrant un service accessible 24/24h et 7/7 jours.

Le guichet numérique place l'utilisateur au cœur du fonctionnement de la mairie. Quelle que soit la source de sa demande (courrier, téléphone, mail, site Internet guichet), celle-ci est classée dans le portail afin que tous les agents du service concerné puissent en prendre connaissance, la traiter et assurer son suivi. Avec la progression des demandes dématérialisées, ce guichet doit véritablement permettre d'optimiser le traitement des demandes des citoyens.

Rappelons que les usagers pourront toujours être accueillis



Perrot

en mairie s'ils nécessitent des informations complémentaires. Les différents accueils physiques sont entièrement maintenus avec une nocturne le jeudi jusqu'à 19h et l'ouverture le samedi matin pour permettre au plus grand nombre de venir à la mairie. En 2018, dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de Ville, l'accueil du public sera également réorganisé, avec une centralisation de toutes les demandes concernant la famille, réparties aujourd'hui dans plusieurs points d'accueil.

Sur le chemin de l'e-école

De la maternelle au collège, les jeunes cachanais s'initient aux nouvelles technologies. Tour d'horizon des différents usages, adaptés à chaque génération.



Perrot

La Ville est engagée depuis 2014 dans le déploiement d'un grand programme d'investissement numérique dans les écoles. L'objectif : raccorder toutes les écoles de la ville à la fibre optique (très haut-débit) et les doter d'outils numériques performants. D'ici 2018, toutes les écoles de la ville bénéficieront de ces équipements.

Des tablettes en maternelle

Dans les classes de maternelle, la Ville a fait le choix du wi-fi intermittent, à usage éducatif, ainsi que des tablettes numériques. Alors que la majorité des enfants ont déjà l'habitude de manier cet outil à la maison, la tablette est expérimentée par les enseignants comme support de langage, un nouveau moyen de travailler le vocabulaire et la diction par la diffusion d'illustrations (voir photo ci-dessus en classe de grande section à l'école maternelle Paul Doumer).

Des tableaux numériques en élémentaire

Un nouveau support multimédia fait progressivement son entrée dans les écoles cachanaises : le tableau numérique interactif. Aujourd'hui, les écoles élémentaires Belle Image et Paul Doumer bénéficient déjà de ce support très attractif pour les élèves, ludique et intuitif. Il s'agit là d'un outil pédagogique complémentaire qui va permettre d'illustrer un cours de géographie en projetant depuis l'ordinateur des images des plus hauts sommets d'Europe par exemple.

Les élèves, invités à collaborer, s'initient intelligemment à l'informatique et à la recherche documentaire sur Internet.

Les espaces numériques de travail

Depuis la rentrée 2015, les écoles sont aussi progressivement dotées d'un Espace numérique de travail. Ces « blogs » de la classe facilitent les échanges entre les enseignants, les parents et les élèves en donnant accès aux devoirs et aux actualités de la classe. En maternelle, l'enseignant peut y publier des photos de la journée pour faire connaître aux parents les travaux réalisés. Parents et enseignants ont accès à ces blogs par le biais d'une connexion personnelle et sécurisée.

Des collèges branchés

Bien connu, le dispositif Ordival met à la disposition de chaque collégien entrant en 6^e un ordinateur portable, à utiliser à la maison ou au collège. Mis en place par le Conseil départemental en partenariat avec l'Éducation nationale, Ordival permet aux collégiens et à leurs enseignants d'expérimenter de nouvelles méthodes d'apprentissage.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de développement numérique du Département, les collèges sont progressivement équipés de tableaux numériques interactifs. D'ici quelques mois, ils devraient tous être raccordés au très haut-débit.



Nicolas Lejeune, enseignant en CM2 à l'école Paul Doumer

« J'ai très vite intégré le tableau numérique interactif à mes cours. Depuis la rentrée, je l'utilise presque tous les jours. Il s'agit d'un outil très complet, attractif pour les élèves et qui permet de créer de l'interactivité. Nous sommes face à une génération qui a grandi avec les écrans, dans un univers très visuel. Avec le tableau numérique, il est très simple de trouver des illustrations, des diaporamas, de faire participer les élèves en leur faisant dessiner un itinéraire sur une carte par exemple. Peut-être même que cet outil un peu ludique peut susciter l'intérêt d'élèves qui avaient du mal à suivre. C'est une véritable opportunité de pouvoir en disposer en classe. »



Perrot

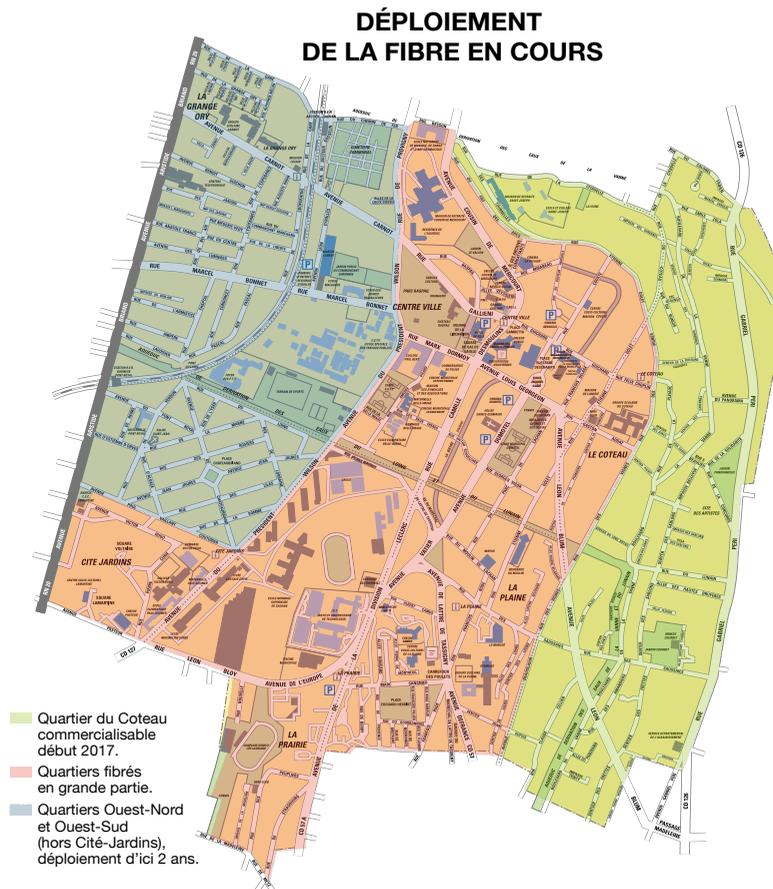
La fibre, où en est-on ?

La fibre optique, c'est la promesse d'une connexion internet à très haut-débit, beaucoup plus performante que l'ADSL.

En cours de déploiement à Cachan depuis plusieurs années, la fibre optique est attendue par nombre de nos concitoyens. Les efforts se sont concentrés dans un premier temps dans le quartier du Coteau, où la connexion ADSL est très faible. Aujourd'hui, l'ensemble du quartier a été raccordé à la fibre optique par l'opérateur historique de la Ville, Orange, qui étend actuellement son maillage au centre-ville.

Le déploiement doit maintenant se poursuivre dans les quartiers Ouest-Nord et Ouest-Sud. Pour l'instant relativement bien pourvus en haut débit, ils devraient être raccordés à la fibre d'ici deux ans, selon les engagements pris par l'opérateur. Il s'agit en effet de travaux financés intégralement par le groupe de télécommunication.

Aujourd'hui, 23% des logements cachanais éligibles à la fibre ont été raccordés. En effet, notez bien que le déploiement dans les logements collectifs s'effectue en deux étapes : une fois que la fibre est installée au pied de votre immeuble, il est indispensable que les opérateurs obtiennent des autorisations de syndic et des bailleurs



permettant d'effectuer des travaux de raccordement afin de monter dans les étages. La Ville vous invite donc à vous rapprocher de votre syndic. Si

vous voulez savoir si votre domicile est éligible à la fibre, la plupart des opérateurs proposent des tests en ligne, adresse par adresse.

Toute l'info municipale sur le web !

Toute l'information cachanaise à portée de main ! C'est ainsi que nous vous avons présenté il y a un an le nouveau site de la Ville. Avec ses nouvelles rubriques en 1 clic, je suis/je veux, en images, sa carte interactive... il se veut simple, visuel et intuitif.

Aujourd'hui, vous êtes entre 400 et 700 à vous y connecter chaque jour. Pour les adeptes des réseaux sociaux, pensez à « liker » et à suivre l'actualité de votre ville sur sa page facebook, mise à jour quotidiennement.

La Ville vous propose également une lettre d'information bi-mensuelle. Envoyée à tous les abonnés le jeudi, elle



recense notamment les bons plans de sorties du week-end et les informations pratiques du moment. Pour vous inscrire, rendez-vous sur l'icône Newsletter à retrouver sur le site Internet.



INÉGALITÉS

Lutter contre la fracture numérique

Aujourd'hui, les tablettes, smartphones et claviers font partie des objets du quotidien. Pour autant, certaines personnes restent à l'écart de la société du numérique.

Fracture numérique, de quoi s'agit-il ?

Cela désigne le fossé entre ceux qui utilisent Internet et les outils informatiques et ceux qui ne sont pas en mesure de les exploiter, faute d'équipements et de compétences. La population concernée est très hétérogène. Il s'agit de certaines personnes âgées, très modestes, voire désocialisées ou qui n'ont tout simplement pas confiance dans les nouvelles technologies et refusent de les utiliser. Accompagner ces publics est un enjeu de taille quand on sait qu'il s'agit d'un outil indispensable dans le recours aux droits : l'élaboration d'un dossier de retraite, la demande de prime d'activité sont accessibles uniquement en ligne. La déclaration de revenus se fera bientôt uniquement sur Internet.

Renforcer l'accompagnement

Au centre communal d'action sociale (CCAS), les travailleurs sociaux constatent à quel point les publics les plus vulnérables sont concernés par la fracture numérique. Comment faire valoir ses droits quand on ne sait pas créer ou gérer une adresse mail ? Les écrivains publics bénévoles de l'association *Ecrire ensemble* accompagnent les personnes les plus en difficultés lors de leurs permanences, trois fois par semaine. Dans les trois centres socioculturels, des ateliers informatiques sont organisés toutes les semaines pour s'initier aux bases de la navigation sur le web et au traitement de texte. Des ordinateurs connectés à Internet sont à disposition des Cachanais à l'accueil de la direction du développement social et dans les bibliothèques. Aujourd'hui, une réflexion est en cours au CCAS pour favoriser au mieux l'intégration des plus isolés dans la société du numérique, sans pour autant remplacer les relations humaines par des machines. À suivre.

CCAS/ DDS : 01 49 69 15 70

Centres socioculturels : Maison Cousté au 01 45 46 67 15/ CSC

La Plaine au 01 49 69 60 10/ CSC Lamartine au 01 49 69 61 10.

Ecrire ensemble au 01 49 69 15 70.

3 questions à Pierre-Yves Robin, conseiller municipal délégué à la modernisation de l'action publique et Cachan numérique



Perrot

1/ Avec cette plate-forme numérique de dialogue et de démarches en ligne, quel service souhaitez-vous apporter aux Cachanais ?

Notre volonté est de répondre au mieux aux attentes des Cachanais, de faciliter leur quotidien en simplifiant

leurs démarches administratives. Réduire les déplacements en Mairie et la redondance de documents à fournir, rendre accessible les services de la Ville en dehors des heures d'ouverture, voilà l'enjeu. Avec cette plate-forme numérique, les Cachanais pourront faire leurs démarches de chez eux, à n'importe quelle heure. Répondre aux Cachanais, c'est aussi s'adapter à l'évolution de leur mode de vie. Un exemple : les services municipaux pourront désormais prendre en compte les «foyers», cela facilitera la vie des parents séparés et de leurs enfants en garde alternée.

« Il faut savoir s'adapter au mode de vie des Cachanais »

2/ En quoi le numérique contribue-t-il à la modernisation de l'action publique ?

Progressivement, la Ville se dote d'outils adaptés pour exercer dans les meilleures conditions sa mission d'intérêt général au service de la population, des associations et des entreprises. La dématérialisation permettra de gagner en efficacité et en qualité du service rendu. C'est aussi le moyen de faire des économies de fonctionnement et de participer au développement durable.

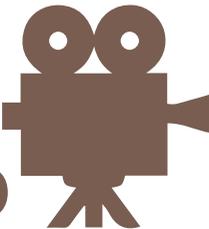
3/ Pourquoi le guichet physique demeure important ?

Cette plate-forme numérique sera accessible via un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Mais aussi, à partir d'un guichet physique, en Mairie, véritable pôle de proximité permettant un accueil pour ceux qui n'auraient pas la possibilité de réaliser leurs démarches par la voie numérique. En effet, certains usagers ne sont pas équipés où auront besoin d'être accompagnés et conseillés. Le contact humain est fondamental et certaines personnes auront besoin d'aide pour s'approprier ce nouvel outil ou pour scanner leurs documents. La Municipalité et les services municipaux privilégient l'écoute et le dialogue avec les Cachanais. Avec la mise en œuvre de cette plate-forme numérique, le dialogue dématérialisé participe à la démocratie locale et à notre qualité de vie à Cachan.

Vive le 7^e art !

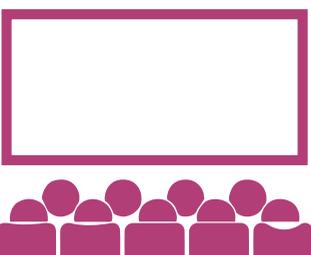
Les Cachanais ont la chance de pouvoir profiter d'un cinéma d'exclusivité bénéficiant des sorties nationales, à la programmation à la fois audacieuse et d'art et d'essai, en plein centre-ville, à des tarifs très attractifs.

En cette saison, quoi de mieux que d'aller se mettre au chaud pour voir un bon film à La Pléiade ?

11 000 
heures de projection par an

8 224 
enfants accueillis lors des séances dédiées
(accueils de loisirs, écoles, Noël, etc.)

199 
films projetés par an

4 183 
séances par an

Prix moyen du ticket :
5,84€ 

784 
fauteuils répartis dans 3 salles

58 
sorties nationales

68 766 
entrées annuelles



Expo : *Les passants* de Marinkovic

Cile Marinkovic, diplômé de l'Académie des Beaux-Arts de Belgrade et Cachanais depuis 20 ans, est l'un des artistes les plus importants du mouvement expressionniste. Ses peintures, centrées sur l'homme, dominées par la couleur et la matière, figurent dans de nombreux musées et collections privées du monde entier. Elles lui ont d'ailleurs valu un nombre important de prix. Avec son exposition *Les passants*, il porte un regard sur le comportement de l'homme en tant que nomade, dans le contexte de l'évolution des migrations humaines.

Du 12 décembre au 28 janvier à l'Orangerie, 15 rue Gallieni.

Vernissage le 15 décembre à 19h30. Entrée libre.

+ d'info sur : www.ville-cachan.fr



de Barnes

VIE ASSOCIATIVE

Initiez-vous aux loisirs créatifs !

Les loisirs créatifs sont à la mode et c'est tant mieux ! Car à Cachan, il est facile de les pratiquer près de chez soi, grâce à l'engagement des associations.

À Cachan, une centaine d'associations proposent des loisirs créatifs : arts plastiques, peinture sur soie, reliure, encadrement, poterie, couture, crochet, tricot, broderie, mais aussi mosaïque, cartonnage, photographie, vidéo... Une aubaine pour les Cachanais, amateurs du fait-maison et de moments conviviaux.

Des loisirs créatifs pleins d'atouts

En plus d'apprendre un savoir-faire et de s'enrichir de connaissances, les loisirs créatifs permettent de s'épanouir, de rencontrer des personnes et de lutter contre l'isolement. Corinne, adhérente à l'association *Les Carrés d'Art**, témoigne : « *Même si je peux travailler chez moi, je continue à venir en cours pour discuter avec les autres adhérents* ». Ils favorisent aussi le mélange des générations. Le projet de boîte à livres, ornée d'une mosaïque, sur le parvis du centre socioculturel Lamartine, porté par la même association, a mobilisé cet été plus de 80 personnes de Cité-Jardin. Rassemblant petits et grands, ils permettent aussi de se dépasser et parfois, de franchir des portes inédites. Un groupe de Cachanais de l'association *Les Carrés d'Art*, a ainsi participé aux Rencontres Internationales de la Mosaïque, le plus prestigieux des concours en la matière, récompensant 5 mois et 50 heures de travail minutieux.

Développer et valoriser la création artistique amateur

Conviviaux et créateurs de lien social, les loisirs créatifs présentent de nombreux avantages, individuels et collectifs. Ils s'intègrent aussi parfaitement dans la politique culturelle de la Ville, qui vise à créer les conditions permettant l'accès à tous aux arts et à la culture. Elle encourage ainsi leur pratique, et ce, dès le plus jeune âge. Durant les Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP), à l'accueil de loisirs ou lors des ateliers gratuits Crok'Art organisés en juillet par exemple (voir photo), les enfants s'initient, aux côtés d'artistes professionnels, à de multiples disciplines. Cette politique tend aussi à valoriser le travail des artistes amateurs. Ces derniers sont régulièrement sollicités pour exposer lors de manifestations, telles que les journées du patrimoine ou les fêtes de quartiers. Un événement spécifique leur est même dédié : la Biennale des amateurs. Les artistes amateurs deviennent ainsi acteurs, et éveillent en nous de possibles vocations, révélant les artistes de demain.

+ Toutes les activités de loisirs créatifs et les associations sont sur www.ville-cachan.fr

* Association de mosaïques. Cours le jeudi de 19h30 à 22h à l'espace Courbet (tous niveaux). Journée découverte le 22/01 de 10h à 18h. Contact : Doline Dritsas (présidente) : doline.dritsas@free.fr - 06 31 68 02 38



3 spectacles sur la folie

En décembre, rendez-vous pour 3 spectacles de folie - *Ma mère m'a fait les poussières*, *la Méningite des poireaux* et *le Road Movie du taureau bleu* – et un spectacle de tango.

En 2017, la saison se poursuivra un dernier semestre hors les murs, le dernier avant l'ouverture du nouveau théâtre, agrandi et entièrement rénové.

+ d'info sur : www.theatre-ville-cachan.fr



DR

Cours de tennis au stade Léo Lagrange.

Un nouveau souffle pour le tennis

Le nouveau club de tennis a été lancé le 10 octobre dernier à Cachan. Tourné vers la pratique loisirs pour tous les âges, le Sporting Tennis Cachan s'est aussi donné comme objectif de développer une branche de haut-niveau.

Un beau départ

Il n'y aura pas eu de repos. Le Sporting Tennis Club a été inauguré moins de deux semaines après la fin d'activité de l'ancien club de tennis cachanais. Et il dépasse déjà les effectifs précédents, franchissant la barre des 300 adhérents. « *On a pris le relais très rapidement* », raconte Philippe Ganachaud, directeur du Sporting Tennis Club. « *C'est positif car chaque jour les effectifs augmentent un peu plus, le club est bien reparti, c'est important.* » Mené par une équipe dirigeante, dynamique et impliquée, présidée par Nicole Lucot Maitrot, cette nouvelle structure affiche sans complexe son ambition : devenir un club de référence dans le Val-de-Marne. « *Un club ne vit pas que du loisir mais aussi avec la compétition. La difficulté est de concilier les deux et de trouver l'équilibre parfait, il faut que tout le monde s'y retrouve* » analyse son directeur.

Diversifier les pratiques

Le Sporting Tennis Club veut aussi mieux promouvoir le tennis féminin et le tennis pour les plus petits, appelé « mini-tennis », de 6 à 7 ans. « *Le mini-tennis est très ludique, avec du matériel adapté, et permet de porter sur la durée la*

dynamique de haut-niveau en détectant très tôt les futurs jeunes espoirs » précise Philippe Ganachaud. Sur ce créneau, le club a déjà rassemblé une trentaine de petits tennismen et tennismen en herbe. Chez les jeunes encore, le Sporting Tennis Club intervient en partenariat avec la Ville auprès des enfants de l'école Belle-Image pour leur offrir deux heures d'initiation de tennis chaque vendredi pendant un trimestre, dans le cadre des TAP.

À côté de tout cela, le club propose bien sûr des cours collectifs adultes et enfants tous les soirs de la semaine, en équipes jeunes et équipes adultes, hommes et femmes. Il est ouvert tous les jours de 9h à 22h en semaine, de 9h à 20h le week-end et même les jours fériés, de 9h à 19h. On y trouve trois courts couverts chauffés et deux courts extérieurs en résine.

Tout au long de l'année, le club organise des animations et tests pour enfants ainsi que des tournois multi-chances pour adultes. Le premier organisé par le Sporting Tennis Club aura lieu les 21 et 22 janvier prochains à Cachan.

+ d'info au : 07 82 13 80 35/ projetstccachan@gmail.com / sporting-tennis-cachan.com

VACANCES DE FIN D'ANNÉE

Profitez-en pour faire du sport !



Vous restez à Cachan pendant les vacances de fin d'année ? Voilà une bonne occasion de faire du sport en famille !

La Ville vous a préparé un programme d'activités entièrement gratuites, encadrées par des animateurs sportifs. Les 8-16 ans auront le loisir de s'initier au basket, la zumba hip hop, le futsal ainsi que le badminton. Les séances de tennis de table et d'escalade sont, quant à elles, ouvertes à tous, à partir de 6 ans.

Le planning des activités ainsi que l'autorisation parentale sont disponibles sur le site de la Ville et à l'accueil du service des sports.

Infos au 01 49 69 61 00

Maelig au centre bus de Thiais.



EMPLOI DES JEUNES

Intégrer la Ratp : le pari réussi des Cachanais

de Bannes

Maelig, Lola, Francisco et leurs collègues sont de jeunes Cachanais. À moins de 26 ans, ils étaient en recherche d'emploi. Accompagnés par la Mission locale, ils ont suivi un parcours spécifique pour intégrer la Ratp. 6 mois plus tard, ils sont en poste dans l'un des plus grands groupes français. Récit d'une insertion professionnelle réussie !

Francisco mesure toute la chance qu'il a eu d'être accompagné par la Mission locale. Arrivé d'Espagne il y a peu, avec l'équivalent d'un diplôme du brevet en poche, il enchaîne les contrats courts dans le bâtiment. Mais il ne veut pas poursuivre dans cette voie. Par un ami, il entend parler d'une réunion d'information à la Mission locale sur un parcours de formation pour intégrer la Ratp. « Ce fut la véritable opportunité ! Ce qui nous manque le plus souvent, c'est l'information » précise Francisco.

Lola, 23 ans, est quant à elle diplômée d'un CAP coiffure. Lors de la première réunion organisée à la Mission locale, elle s' imagine immédiatement en conductrice de bus. Elle avait besoin de se réorienter et de trouver une nouvelle motivation professionnelle. C'est chose faite. Elle décide de se lancer et de passer les différents tests organisés par l'entreprise.

Le parcours d'intégration

Pour cette session, ils étaient 120 au départ. À l'arrivée, une trentaine de jeunes obtiendront le feu vert de la Ratp pour prendre le volant des bus de leurs lignes régulières. Parmi eux, 6 jeunes

sont suivis par la Mission locale de Cachan. Ses conseillers interviennent essentiellement dans la préparation des entretiens de motivation. « Nous les aidons à exprimer clairement leurs idées, à préparer leur argumentaire et à revoir les fondamentaux en culture G, maths, français » explique Alexandre Bourdoulous, responsable du service emploi.

« Parmi eux, 4 femmes deviendront conductrices de bus dans un métier qui compte encore 90% d'hommes. »

Pour la 3^e étape, cruciale dans le recrutement, aucune préparation ne peut être effectuée en amont : il s'agit de tests psychomoteurs conçus par la Ratp pour évaluer la capacité des jeunes à conduire un bus en toute sécurité.

Une formation rémunérée

Les jeunes sélectionnés intègrent, à l'issue de ces tests, une formation de 3 mois financée par la Région. L'objectif : une remise à niveau en culture générale, la découverte de l'entreprise et

l'appropriation du métier grâce à des mises en situation sur le terrain. À la suite de la formation, les candidats sont invités à passer leur permis D – conduite de véhicules affectés au transport de personnes de plus de 8 places. Parmi nos candidats cachanais, 4 femmes seront recrutées pour devenir conductrices de bus dans un métier qui compte encore 90% d'hommes.

La Ratp recrute

Pour la 4^e année, la Ratp devrait renouveler son partenariat avec la Mission locale pour ce parcours de conducteur de bus. Les jeunes intéressés sont invités à se rapprocher de la Mission locale en début d'année prochaine. Parmi les pré-requis pour intégrer la formation : avoir entre 21 et 26 ans, être titulaire du permis B, avec un niveau bac+ 2 maximum. La Ratp a recruté près de 3000 personnes en 2016 sur 234 métiers, notamment dans le domaine de l'exploitation, du transport, de la relation de service, et de la maintenance.

Infos à la Mission locale :

**1 rue de la Gare - 01 41 98 65 00
www.missionlocale-innovam.fr**

à Cachan depuis 1979

Agence du Centre

www.agenceducentre-cachan.com
immocentre.cachan@wanadoo.fr

**Achats
Ventes
Locations**

AGENCEMENT DE BIEN
FNAIM

Bonnes fêtes de fin d'année

AGENCE DU CENTRE TRANSACTION
1 av. Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - Fax : 01 45 47 63 50

Pompes Funèbres & Marbrerie

A D C

Nouvelle direction - Nouvelles prestations


Alexandra Da Costa
Assistance téléphonique 24 h/24 7j/7

17, avenue Carnot - 94230 Cachan
adc.pfmcachan@hotmail.fr - www.adc-pfm.com
Tél. : 01 41 24 01 23 - Fax : 01 41 24 01 24

FENETRES PVC / BOIS / ALU ■ **PERGOLAS**

■ **PORTES D'ENTREE** ■ **STORES**

■ **PORTES BLINDEES** ■ **VOLETS**

■ **PORTES DE GARAGE** ■ **PORTAILS**

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985

Alain Peuchot SARL  
VOTRE PROJET AU COEUR DE NOTRE PASSION

01 46 63 36 25

101 av. Aristide Briand • RN 20 • 94230 CACHAN
E-mail : alain.peuchot94@orange.fr • Site : www.replacement-fenestres-cachan.fr

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN
1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN
TEL. : 0 820 00 12 09* - COURRIEL : 08 74 60 CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

*012 € TTC/mois.

sermet

Depuis plus de 30 ans, SERMET exerce son activité de Bureau d'Étude et de Conseil auprès des Collectivités, Bailleurs sociaux et privés, Clients Tertiaires et Industriels dans tous les domaines de la maîtrise de l'énergie et du génie climatique.

30 collaborateurs - 375 contrats en 2014

Nos missions concernent des programmes immobiliers indépendants, des patrimoines variés à l'échelle de quartiers, de ZAC et de villes :

⇒ **Études de conseils**

- Audits et Diagnostics, Études de faisabilité, Maîtrise et Utilisation Rationnelle de l'Énergie
- Mise en œuvre d'Énergies Renouvelables
- Passation et optimisation des contrats d'exploitation, DSP, concessions
- Contrats de Performances Énergétiques
- Dossier CEE et aides publiques

⇒ **Conception et Maîtrise d'Œuvre**

- Installations thermiques et climatiques, chaufferies, réseaux de chaleur... de toute importance

⇒ **Suivi d'exploitation**

- Conseil et assistance pour la maîtrise et l'utilisation rationnelle de l'énergie, la maintenance des installations
- Suivi Technique, Énergétique, Financier et Administratif

Il s'agit pour nous d'engager avec nos Clients une relation de partenariat, des démarches pragmatiques contribuant à la Performance Durable de leur gestion énergétique.



SIÈGE

1, rue Séjourné - 94000 CRÉTEIL
Téléphone : 01 43 97 93 49
Site Internet : sermet.fr

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

en plein cœur du centre ville à Cachan

VOUS SOUHAITE

DE JOYEUSES FÊTES

Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 h 30
29/31, avenue Louis Georgeon, 94230 Cachan, **01 46 65 09 50**

Groupe socialiste

La droite : ça donne froid dans le dos.

Il y a comme un désir de revanche malsain. La droite entend revenir sur des mesures importantes que les socialistes ont pris depuis cinq ans : renoncement à l'égalité fiscale entre le capital et le travail, suppression des emplois aidés, nouvelle réforme des retraites reportant l'âge légal au-delà de 62 ans, jusqu'à 65 ans, suppression de l'Aide médicale d'Etat (AME), suppression de l'objectif des 50 % de la part du nucléaire dans la production d'électricité d'ici à 2025, annulation de la généralisation du « tiers payant », suppression de l'ISF, suppression de 300, voire, 600 000 postes de fonctionnaires... Mais le pire c'est le montant de la baisse annoncée des dépenses publiques. De 85 à 150 milliards d'euros d'économies, en cinq ans. Cette annonce justifie, ce qui est au cœur, en fait, des propositions de la droite, la remise en cause du service public.

En plus, la droite au pouvoir veut gouverner par ordonnances, ce qui ne laisse pas augurer d'une grande prise en considération, des prérogatives du Parlement. Ils avancent même l'idée qu'en cas d'échec du dialogue social, le chef d'entreprise décide d'un référendum qui s'imposerait aux syndicats. Vieille antienne ultralibérale et revendication du patronat, ce désir de contourner les syndicats rejoint la volonté de minorer le rôle du Parlement et tous les mécanismes de la démocratie sociale. L'élection présidentielle à venir, reste cependant très ouverte et il est de notre devoir et de notre responsabilité de réagir. Face au repli de l'extrême droite et au programme thatchérien et de casse du modèle social. Nous les socialistes et apparentés, nous réaffirmons notre projet politique : une République laïque et sociale, innovante et environnementale, solidaire et citoyenne, moteur de l'Europe, tel est notre projet.

Les élus socialistes et apparentés

Groupe radical de Gauche

Attention ! L'ultra-libéralisme décomplexé et l'ultra-droite nous menacent !

A la surprise de tous, Donald Trump est Président des Etats-Unis. C'est bien sûr un vote d'inquiétude, de peur par rapport aux désordres du monde, mais c'est aussi le sentiment d'une partie du peuple américain, à l'image de beaucoup d'autres, d'être rejetée, abandonnée par les responsables politiques. Les déclarations populistes et le climat de haine dans lequel la campagne électorale américaine s'est déroulée sont pour nous des vecteurs forts d'inquiétudes et d'angoisses.

Il est grand temps de tirer les conclusions qui s'imposent : la peur, les amalgames, les instabilités mondiales et la démagogie prennent désormais le pas sur les idées progressistes.

En France, en Europe et partout dans le monde, nous assistons à l'accélération d'une montée dangereuse des extrêmes et du populisme. Plus que jamais, les radicaux de gauche appellent toutes les forces politiques à prendre leurs responsabilités pour faire barrage à cet extrémisme et à ce populisme.

Parallèlement, les candidats LR à la primaire de la droite ont, en réalité, présenté un programme commun qui frappe par son caractère uniformément antisocial, visant à instaurer un libéralisme débridé sans règles, à remettre en cause les acquis sociaux et les services publics, et à transformer la fiscalité au profit des Français les plus favorisés.

Le programme de la droite apparaît comme le plus conservateur, voire le plus réactionnaire, qu'elle ait présenté. Pour le PRG, ce programme est très dangereux. Il ne ferait qu'accroître les inégalités et fragiliserait encore plus les plus faibles et même les classes moyennes.

Yasmine Cajon et Hervé Willaime



Groupe PCF Front de Gauche

LA POSTE EN PERIL !

Qu'il s'agisse du service universel de la distribution du courrier, de l'accessibilité bancaire, de la présence postale sur l'ensemble du territoire, les missions de La Poste sont fondamentales dans un contexte d'explosion de la pauvreté, de besoins de proximité et de qualité de service pour tous : habitants, comme acteurs économiques

Ces missions de services publics sont directement menacées par des logiques de rentabilité financière à court terme.

Au nom de « l'adaptation du réseau aux contraintes économiques », la fermeture de très nombreux bureaux de poste s'accélère dans le monde rural et concerne maintenant les villes.

Pourtant, La Poste a bénéficié en 2015 de plus de 350 M€ de CICE tout en supprimant 7200 emplois la même année. C'est cynique et injuste !

Cachan n'est pas à l'abri, c'est pourquoi lors du Conseil Municipal du 18 octobre une délibération votée à l'unanimité s'est prononcée contre une éventuelle fermeture du bureau de Poste de la Plaine.

En effet aucun bureau de poste ne peut évoluer sans l'accord du Maire et du Conseil Municipal comme le stipule le Contrat de Présence Postale Territoriale pour 2014 à 2016.

Mais dans le nouveau Contrat en cours de discussion pour 2017 à 2019 la Poste voudrait s'affranchir de cette obligation.

Il s'agirait là d'un important recul de la démocratie locale.

Aussi un nouveau vœu, à l'initiative de notre groupe, demandant à l'Etat actionnaire et à l'association des Maire de France de ne pas signer d'accord dessaisissant les élus du droit de regard sur l'activité de la Poste dans les territoires a recueilli l'unanimité du Conseil Municipal du 17 novembre.

Défendons notre service postal de proximité

Groupe communiste et apparenté



Groupe environnementaliste

Un automne outre-Rhin sur les traces d'un piano noir

La route de Hanovre à Brunswick avait un ciel gris anthracite. Mes souvenirs d'avoir traversé l'Allemagne du nord au sud puis d'est en ouest respectivement à la fin des années 70, remontaient à la surface de ma mémoire. Cela faisait plus de 30 ans que je n'étais pas revenu sur ce sol. En descendant les marches du véhicule à Wolfenbüttel j'avais une mélodie en rémanence dans la tête. Malgré une modernité visible, le temps semblait avoir figé le paysage de la ville à ce seuil médiéval. Au château, l'accueil du maître de danse Frédéric Guillaume De La Marche qui nous a appris une petite révérence, non sans humour, me rappela que les intrusions de nos histoires communes sont aussi ici, les héritières du grand siècle de Louis XIV. Et qu'il en était de même à Potsdam où le palais de Frédéric II s'appelle encore et toujours en français dans le texte « Sans Soucis ». L'accueil chaleureux de nos hôtes, n'avait d'égal que la gentillesse des élus locaux dont le clivage politique nous était bien semblable. L'actualité du monde concernant la fin de la présidence d'Obama et le vote du peuple britannique pour quitter l'Union ainsi que la perspective de voir des partis politiques peu recommandables s'emparer du pouvoir dans divers états sinistrés par l'irresponsabilité des mentors du modèle libéral m'imprimait une certaine mélancolie. Debout sous la pluie sur cette grande place du marché, les derniers vers, écrits par une longue dame brune dans les jardins jouxtant le « Junges Theater » de Göttingen résonnaient dans mon silence intérieur : « O faites que jamais ne revienne / Le temps du sang et de la haine / Car il y a des gens que j'aime / A Göttingen ».

Joël Fraud groupe environnementaliste social

Cachan ensemble, faisons vivre notre ville

Immense gâchis !

Le Conseil municipal a examiné la pétition signée par 710 habitants lors de sa séance du 18 octobre. Ce premier exercice du nouveau droit d'interpellation fut, hélas, un enterrement de 1^{ère} classe en 4 actes !

Acte 1 : éviter la foule en convoquant le sujet à un Conseil municipal reporté un soir de veille de vacances scolaires !

Acte 2 : Eviter l'expression directe des habitants en ne donnant pas la parole au collectif pétitionnaire comme formulé par nos élus de Cachan Ensemble. Ses animateurs furent-ils d'ailleurs invités et prévenus de la séance ?

Acte 3 : Noyer les questions sous la parole de plus de 10 élus de la majorité municipale. Ou comment parler plus de deux heures sans esquisser la moindre proposition concrète !

Acte 4 : Ne pas faire délibérer le Conseil municipal. Pourtant la question relative à la suspension du projet au centre ville (vente d'espaces publics dont un parking au profit d'un projet privé d'accès à la propriété) était posée par ce droit d'interpellation signé par 710 Cachanais. La plus élémentaire démocratie aurait été de permettre au Conseil municipal de délibérer.

L'(im)moralité de cette (mauvaise) comédie dramatique : circulez, y a rien à voir !

Les signataires apprécieront ! Pour notre part nous refusons de tirer le rideau sur cette sinistre comédie. Nous refusons qu'un espace public soit dévolu à un promoteur privé sans écouter au préalable les habitants désireux de s'exprimer sur le devenir de ce lieu en cœur de ville.

Avec les habitants du quartier de la Plaine, nous avons proposé une pétition contre la fermeture de leur bureau de Poste : 1.600 signatures recueillies et déposées. A suivre. Encourageons la participation directe !

Sandrine Churaqui, Thierry Didier, Marianne Jaouen, Gérard Najman



Dans cette rubrique s'expriment les différents groupes politiques composant le conseil municipal.

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** : pc-cachan@orange.fr
- **PRG** : prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** : jofraud@aol.com
cachanenvironnemental.wordpress.com

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

- accueil@dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan ensemble

- cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

+ d'info : Si vous souhaitez rencontrer vos élus, retrouvez les jours et horaires des permanences sur www.ville-cachan.fr

Dynamisons Cachan - Groupe Les Républicains

Est-ce vraiment sérieux ?

Comme nous le craignons et nous nous en étions largement expliqués lors de son adoption en décembre 2014, la documentation qui fixe les règles autour du débat issu du droit d'interpellation populaire n'était pas et n'est toujours pas assez précise.

Aussi, contrairement aux assertions fallacieuses que la majorité d'aujourd'hui voudrait faire admettre aux cachanais, nous ne sommes pas contre le principe, mais nous déplorons la qualité de la documentation qui nous était présentée en Conseil Municipal.

En effet, malgré l'envolée des charges de personnel (CF nos tribunes précédentes), nous n'avons toujours pas à Cachan, ni un juriste pour cadrer les risques autour d'un tel dispositif, ni un rédacteur, digne de ce nom, capable de reprendre, corriger et mettre en forme les documents qui nous sont présentés en commission.

C'est pour ces raisons que A. Spehner et J. Langlais ont voté contre, soit deux sur les cinq élus de la liste dynamisons Cachan.

Que font le Maire et ses adjoints ? N'auraient-ils pas le temps de contrôler les services ? Le cumul des mandats en serait-il la cause ? Mais il y a sûrement d'autres raisons.

Le débat « Aménagement urbain : quelle concertation ? » a eu lieu. Les intervenants ont pu jouer avec les mots et adopter des postures politiques pour exister...

Les Cachanais, qu'ont-ils gagné ? Rien de plus qu'ils n'avaient déjà, sauf qu'ils sont invités à venir plus nombreux aux différentes réunions : conseil municipal, comités de quartier... pour comprendre ce qui se fait et, le moment venu, exprimer leurs points de vue avant que les actions ne soient engagées.

Pour finir, un débat qui a accouché d'une souris !

Bonnes fêtes de fin d'année.

Alfred Spehner - Christelle Prache - Joël Langlais



Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

Un autre grand échec de la Majorité

Le candidat HOLLANDE avait fait du dialogue social sa marque de fabrique : « Moi président, je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés et que nous puissions avoir régulièrement des discussions » ,

Il avait promis de modifier la constitution pour « garantir cette nouvelle forme de démocratie sociale » (son engagement n°55) :

Cinq ans plus tard, le constat est affligeant :

- 1/ une erreur de diagnostic : la France n'est ni l'Allemagne, ni les

démocraties nordiques et l'exécutif a mal évalué le contexte en cherchant, à tout prix, à concilier les positions trop éloignées des syndicats et du patronat

- 2/ une erreur de pilotage : le gouvernement a multiplié les maladresses et les dysfonctionnements qui ont mené à des mouvements

type Nuit debout.

- 3/ un conservatisme des acteurs de la négociation qui n'ont pas su dépasser leurs antagonismes bien qu'ils aient rarement autant été mis en responsabilité.

Du coup syndicats et patronat ressortent affaiblis, fragilisés et en perte de légitimité.

Le bilan en matière de dialogue social se mesure aussi à ses résultats :

- six lois en cinq ans qui changent la donne sociale,

- un chômage qui a augmenté de 700.000 inscrits depuis 2012

- et une croissance qui ne parvient pas à atteindre le minimum (1.7%) pour créer les conditions d'une reprise durable de l'emploi.

C'est le triste bilan dont sont responsables tous ceux qui ont accepté de voter les textes de la Majorité .

Alain Ospital - Daisy Massé

Ouverture de la ressourcerie

L'association *La Mine* vient d'ouvrir une ressourcerie et un café associatif à Arcueil. Il s'agit de collecter gratuitement tous les objets dont vous n'avez plus besoin pour leur offrir une seconde vie. Ils sont alors valorisés, transformés ou réparés et revendus par des personnes en insertion professionnelle. Ce projet bénéficie du soutien de la Ville qui a accompagné l'association dans sa recherche de financement et met à sa disposition un local de stockage à Cachan. La ressourcerie a permis de créer 14 emplois dès son ouverture.

L'activité de collecte gratuite à domicile se fait sur demande pour les villes d'Arcueil, Cachan et Gentilly à : collecte@ressourcerie-la-mine.com



L'équipe de la ressourcerie.



Eco-emballages / Pierre Antoine

Le tri, en 2 clics

Mémotri, c'est le nom du nouveau module de tri en ligne créé pour encourager et faciliter le tri des déchets. Accessible depuis le site de la Ville courant décembre, vous y retrouvez l'ensemble des objets courants recensés par ordre alphabétique avec l'endroit où ils doivent être jetés. Mémotri donne également accès à un calendrier personnalisé avec les dates de jour de collecte dans votre rue. Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas. Alors mettez-vous au tri et adoptez vite les bons réflexes !

➤ À retrouver sur : www.ville-cachan.fr

DÉCHETS

Collectes du mois

● Collecte des déchets verts

On entend par déchets verts les petits branchages, feuilles mortes, tontes de gazon... Attention, 6 sacs maximums/collecte (sacs à retirer à l'accueil de la mairie).

Secteur ouest : collecte le lundi

Secteur est : collecte le mardi

NB : la déchèterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

● Pensez à la déchèterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les 2^e samedi du mois.

Prochain rendez-vous : **samedi 10 décembre**

● Déchets toxiques

Samedi 17 décembre de 9h30 à 12h30 au marché, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

● Collecte sélective des emballages

Ils sont collectés le mardi et le vendredi.

● Collecte des encombrants

Secteur 1 : mardi 6

Secteur 2 : jeudi 1

Secteur 3 : mardi 13

Secteur 4 : jeudi 8

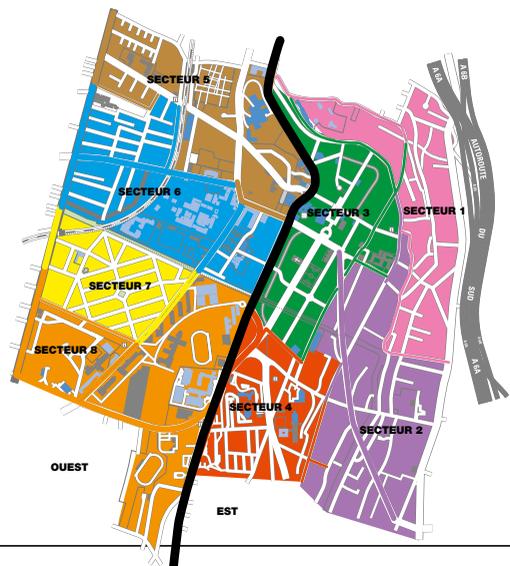
Secteur 5 : mardi 20

Secteur 6 : jeudi 15

Secteur 7 : mardi 27

Secteur 8 : jeudi 22

NB : pas de collecte la 5^e semaine du mois



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Les Menus Services
LE REPAS À DOMICILE
ET BEAUCOUP PLUS ENCORE

Dès demain,
votre repas
livré
chez vous!

Agence Hauts-de-Seine Sud
26, rue Pierre Semard - 92320 Châtillon
Mise en place sous 48h sans engagement de durée

Nouvelle agence
près de chez vous

01 47 61 15 85
www.les-menus-services.com

**POUR COMMUNIQUER
dans la Revue de CACHAN**

**Réservez votre
espace publicitaire
dans les
prochaines parutions
du magazine**

Tél. : 01 45 26 08 30



31, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tél. : 01 45 26 08 30 - 01 42 82 97 04
E-mail : plc.regie@wanadoo.fr



fca

**ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...**

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr

01 41 87 08 25

Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

**SPTP
& TP**

Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

Cap Energie

Isolation thermique, couverture,
traitement de l'humidité,
traitement de charpente,
ravalement, électricité...



RGE
QUALIBAT

06 63 59 84 30 / 06 52 46 52 66
SAS Cap'Energie - RCS 813 734 100

AUFFRET MATÉRIAUX

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
ENLÈVEMENT DE GRAVOIS

Vente aux particuliers



STAR MAT
les matériaux, c'est notre métier

AIR LIQUIDE

79-83, avenue Paul-Vaillant-Couturier - ARCUEIL
Tél. : 01 45 46 37 70

MENUS DU MOIS DE DÉCEMBRE

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du 5 au 9 décembre	Salade de pépinettes, filet de colin à la provençale, carottes aux oignons, morbier, kiwi	Concombre à la vinaigrette balsamique, spaghetti à la crème et au colin, comté, compote de pêche	Chou blanc à la crème, dos de cabillaud au chorizo, riz piperade, brie, crème dessert vanille	Salade de lentilles, saucisses chipolatas, gratin de brocolis, fromage blanc confiture, pomme	Céleri rave aux noix, mijoté d'agneau aux olives vertes, riz créole, gouda, ananas au sirop.
Du 12 au 16 décembre	Betterave vinaigrette, émincés de dinde forestière, pommes dauphines, fromage blanc clémentine	Salade de maïs au fromage blanc citronné, paleron sauce charcutière, épinards à la béchamel, demi-chèvre, pomme	Taboulé de la mer, rôti de porc à l'estragon, gratin de butternut, faisselle, orange	Pamplemousse, brandade de colin aux légumes, carré, compote de pomme	Carottes râpées et soja, boulette de bœuf à la napolitaine, boulgour et snap peas, yaourt arôme, poire au sirop
Du 19 au 23 décembre	Endives et dés de mimolette, chili con carne, coulommiers, fruits au sirop	Potage aux poivrons et au boursin, côte de porc au romarin, blettes braisées, petit suisse nature, banane	Radis beurre, poulet rôti, frites, tomme grise, mirabelles au sirop	Poireau vinaigrette, sauté de dinde marengo, semoule, pyrénées, ananas frais	Potage de carottes au curry, filet de saumon aux herbes, embeurrée de chou, edam, raisin
Du 26 au 30 décembre	Potage de légumes d'hiver, escalope de porc au jus, salsifis à la tomate, petit suisse aux fruits, poire	Repas de Noël	Salade de pois chiches au miel, émincés de bœuf à la cardamome, courgettes à l'anglaise, yaourt aux fruits, clémentines	Potage de panais, omelette lyonnaise, haricots verts, yaourt nature, kiwi	Betteraves râpées et ciboulette, rôti de veau au thym, julienne de légumes, mimolette, brownie au chocolat et crème anglaise



PORTAIL FAMILLE

Les réservations pour les mercredis de janvier et février se sont clôturées le 3 décembre. Pour les vacances d'hiver (du 6 au 17 février), les réservations seront ouvertes **du 2 au 14 janvier**. Pour rappel, la réservation est obligatoire pour fréquenter les accueils de loisirs. Vous pouvez :

- réserver en ligne sur le portail famille via le site internet de la Ville : www.ville-cachan.fr;
- compléter le formulaire de réservation disponible au service des affaires scolaires et dans les accueils de loisirs.

CARNET DU MOIS D'OCTOBRE

Bienvenue à

Kingsley Alcenat ; Enzo Ayache ; Imran Benyahia ; Jeanne Borot ; Anaëlle Bouabdallah ; Sirine Boubakour ; Iheb Bourguiba ; Youssef Faqir ; Naïm Gossa ; Mila Gullemet Guembour ; Assia Hamzaoui ; Leyna Hannach ; Axel Hocine Lhadj ; Léa Jevtic ; Nadir Kerrichi ; Clément Lama ; Oscar Le Louët ; Andréa Levrat ; Vlads Moldovan ; Inaya Ndongala ; Noé Ndongala ; Anne Nguyen ; Jean-Louis Nguyen ; Younès Oughlis ; Alya Oumouri ;

Nao Parvaud de Cayron ; Giulio Perduca ; Louis Roudaut ; Alicia Saez ; Gabriel Sellier ; Yassine Smina ; Veljko Stanojevic ; Maëlys Tompouce Delyon, Lucas Bonnaud (né en juillet).

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Cinhyia Ramesh Kumar et Jayaseelan Valmy ; Soraya Sehrine et Arezki Seker ; Clara Bao et Oyé Kalivogui ; Flavie Brunetti et Mathieu Bourgeois ; Ylda Noncius et Maudelain Derilus.

Ils nous ont quittés

Fernande Bauer ; Quoc Co Dang ; Frédéric Genret ; Martine Kaslikowski ; Olivier Le Bihan ; Odile Lecomtre ; André Letourneur ; Paulette Lledo ; Pierre Machavoine ; Fatima Miraoui ; Sacha Pointel ; Raphaëliette Raharinjanahary ; Jacqueline Sementery ; Antoine Sicé ; Sadril Slamani ; Jacqueline Soave ; Régine Theilmann ; Jeanne Thiéry ; Jean Tison ; Anne-Marie Vigreux ; Zaghik Yepromzadian ; Zahra Zaidi.

● Commissariat de Cachan

15 rue Marx Dormoy - 01 49 08 51 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h

● Médiation familiale

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.
Jeudi 15 décembre de 9h à 17h
Maison Cousté - 19 rue Cousté - 01 41 98 36 40

● Délégué du défenseur des droits

Tout différend entre les particuliers et l'administration.
Lundi de 18h à 20h. Accueil sur rdv. Service prévention/médiation au 01 41 98 36 40.

● Permanence gratuite d'un avocat

Tous les 3^e samedi du mois de 10h à 12h30, sur rdv. au 01 49 69 69 69
Hôtel de Ville - square de la Libération

● Écrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux) et oriente vers les services ou organismes compétents. À la Direction du Développement Social : mardi, mercredi et samedi : 9h à 11h30.

Pas de permanence les samedis précédents les vacances, renseignement au 01 49 69 15 70.

● Point Info Familles

Informations sur les inscriptions en crèche.
Mardi 6 et 20 décembre à partir de 17h - 9 rue Amédée Picard - 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr

● ADIL

Association départementale d'information sur le logement pour les propriétaires et locataires. Tél. : 0820 16 94 94
Mardi 13 décembre de 14h à 17h, à la Direction du Développement Social.

● Service de Soins Infirmiers à Domicile de la Ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.
Contact : 01 45 47 06 35

● AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.
Ouvert du lundi 15h au samedi 13h.
19 rue Cousté - 01 45 46 64 39.

● Agent de proximité de la SGP

Laëtitia Haddad est le nouvel agent de proximité missionné par la Société du Grand Paris. Son rôle est de répondre à toutes vos questions sur l'avancée des travaux de la gare et futur métro. Vous pouvez la joindre au 06 68 85 05 81.

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 4 décembre : pharmacie Duong (CCial de la Vache noire - Arcueil)

Dimanche 11 décembre : pharmacie Duong (CCial de la Vache noire - Arcueil)

Dimanche 18 décembre : pharmacie Duong (CCial de la Vache noire - Arcueil)

Dimanche 25 décembre : pharmacie du chaperon vert (13 1ère av. cité du chaperon vert)

Dimanche 1^{er} janvier : pharmacie Huynh Hoa (4 av. de la Division Leclerc)



Gomes

SOS AMITIÉS À CACHAN

L'association a ouvert un nouveau centre d'écoute à Cachan, inauguré le 10 octobre dernier en présence de Jean-Yves Le Bouillonnet, député-maire et de Sylvie Chevalier, adjointe aux solidarités sociales. Pour son premier centre installé dans le Val-de-Marne, SOS Amitiés est à la recherche de bénévoles. Ils sont aujourd'hui 15 mais 50 personnes peuvent être accueillies pour venir donner de leur temps dans le centre de Cachan. En 2015, 673 000 personnes ont pu être « écoutées » grâce à SOS Amitiés.

Numéro d'appel de SOS Amitiés :

01 42 96 26 26

Pour devenir bénévole :

www.sosamitieidf.asso.fr

contact@sosamitieparisidf.fr

LE GRAND PARIS VU DE NOS FENÊTRES



Il y a un, le Théâtre de la Nuit invitait les Franciliens à sortir des clichés sur la banlieue avec une grande collecte de photos intitulée « Vos villes vues de nos fenêtres ». 1500 photos ont déjà été envoyées dont une trentaine prise à Cachan, à découvrir sur www.vudenosfenetres.fr.

Si vous aussi souhaitez faire partager le regard que vous portez sur votre ville, faire connaître à tous la réalité de vos paysages quotidiens, vous avez jusqu'au 31 décembre pour participer.

Pour chaque photo, pensez à écrire quelques lignes de commentaires exprimant votre point de vue afin de partager une histoire ou une émotion. Cette collection de photos fera l'objet d'une grande exposition en mars-avril 2017 à Paris. Elle sera suivie d'une tournée dans les villes partenaires, dont Cachan.

+ d'info sur : www.wille-cachan.fr

HOMMAGE

BERNARD DECOMPS, ANCIEN DIRECTEUR DE L'ENS

Bernard Decomps, grand physicien et ancien directeur de l'ENS Cachan est décédé le 8 novembre dernier.

Directeur de l'ENS Cachan, de 1994 à 2000, Bernard Decomps a eu une action déterminante dans le renforcement de la recherche à l'École, avec la création et la structuration de nouveaux laboratoires. Il a ainsi contribué à ancrer la formation supérieure et la recherche dans le développement des territoires. Il figure d'ailleurs parmi les initiateurs du projet de Vallée scientifique de la Bièvre, structure informelle de dialogue entre les élus, les enseignants chercheurs et les responsables d'entreprises de notre territoire.

Bernard Decomps a également été directeur de la recherche et de la technologie au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de 1981 à 1986 et de 1991 à 1994.

Bernard Decomps avait cette volonté d'ouvrir le champ universitaire sur la ville et avec notre contrat de développement territorial, nous lui sommes redevables du chemin parcouru et qu'il avait ouvert. Nous adressons à sa famille et ses proches nos plus sincères condoléances.



Élections présidentielles et législatives 2017



**Pour voter
en 2017,
pensez à
vous inscrire
sur les listes
électorales.**

**Dans votre Mairie avant
le 31 décembre 2016**

Infos : service élections
au 01 49 69 69 30/31

